

Distr. RESTRICTED
PRS/2010/CRP.6

ORIGINAL: ENGLISH

SECOND INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM

Pacific regional seminar on the implementation of the Second International Decade for the Eradication of Colonialism: assessment of decolonization process in today's world

**Nouméa, New Caledonia
18 to 20 May 2010**

WELCOME STATEMENT

BY

M. PHILIPPE GOMES

PRESIDENT OF THE GOVERNMENT

OF NEW CALEDONIA

Monsieur le président du comité spécial,
Excellences,
Mesdames et messieurs les chefs de délégation,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi une immense fierté, et un très grand plaisir, d'accueillir ici en Nouvelle-Calédonie tant d'éminents participants à ce séminaire régional organisé dans le cadre de la seconde décennie internationale pour l'éradication du colonialisme. En qualité de président du gouvernement, et au nom de la Nouvelle-Calédonie, que j'ai l'honneur de représenter, je vous souhaite à tous la bienvenue.

Permettez moi, Excellence, de vous adresser un message de bienvenue particulier : cher Donatus, vous m'avez dit avoir des ancêtres martiniquais, guadeloupéens, guyanais, et même des ancêtres originaires de France métropolitaine, du côté de Bagnolet. Je suis donc particulièrement heureux de vous voir présider aujourd'hui, en tant que président du comité spécial, ce séminaire régional organisé par les Nations Unies, en Nouvelle-Calédonie, territoire français du Pacifique.

Les principales institutions du pays sont à mes côtés, avec la présence, notamment :

- de monsieur Yves DASSONVILLE, haut-commissaire, qui représente sur le territoire calédonien le gouvernement de la République française,
- de monsieur Harold MARTIN, président du congrès de la Nouvelle-Calédonie,
- de monsieur Neko HNEPEUNE, président de l'assemblée de la province des îles Loyauté de la Nouvelle-Calédonie
- de monsieur Paul NEAOUTYINE, président de l'assemblée de la province Nord
- de monsieur Pierre MARESCA, qui représente le président de l'assemblée de la province Sud
- de monsieur Pierre NGAIOHNI, vice-président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, chargé de la formation professionnelle, des affaires coutumières, et des relations avec le sénat et les conseils coutumiers,
- et de monsieur Bernard DELADRIERE, membre du gouvernement en charge du budget, de la fiscalité et de l'économie numérique.

Vous avez donc devant vous une délégation plurielle, représentant les différentes institutions calédoniennes, et issus des 5 principales forces politiques du pays, certaines indépendantistes et certaines non indépendantistes. Le contexte politique calédonien est ainsi résumé : deux provinces sur trois sont dirigées par des indépendantistes, et le gouvernement du territoire est composé à la proportionnelle des groupes représentés au congrès. En outre, puisque la majorité électorale assure de fait aux non indépendantistes la présidence du gouvernement, l'application d'une règle non écrite, par souci d'équilibre, confie la vice-présidence à un indépendantiste.

Je voudrais particulièrement remercier l'Organisation des Nations Unies d'avoir accepté la proposition que j'avais faite le 6 octobre 2009, devant l'assemblée générale, au nom de l'ensemble des institutions calédoniennes, d'organiser sur le sol de notre pays ce séminaire régional. Cette intervention, il y a six mois, était faite en application de l'accord de Nouméa, qui précise : « *le cheminement vers l'émancipation sera porté à la connaissance de l'ONU* ».

La Nouvelle-Calédonie est, dans l'ensemble français, une collectivité dotée d'un statut spécifiquement créé pour elle, qui traduit une émancipation sans égale au sein de la République : l'accord de Nouméa, adopté en 1998 après un référendum qui a montré la pleine adhésion de toutes ses communautés, fait de la Nouvelle-Calédonie un territoire partageant sa souveraineté avec la France. Nous avons choisi une voie originale, fondée sur plusieurs principes forts : la pleine reconnaissance de l'identité kanak ; l'affirmation d'un destin commun, unissant toutes les communautés ; un transfert progressif, à la Nouvelle-Calédonie, des compétences exercées par l'Etat ; un développement économique et social équitable ; des relations directes avec les pays du Pacifique et avec les institutions internationales. Cette voie originale de décolonisation n'est pas une voie facile. Elle peut difficilement être appréhendée de l'extérieur, et c'est pourquoi nous avons souhaité que vous puissiez venir sur place constater l'avancement de notre processus.

Je suis donc vraiment très heureux que les Nations Unies aient pu organiser ici ce séminaire. Vous allez pouvoir, durant ces quelques jours en Nouvelle-Calédonie, vous imprégner des réalités locales.

Vous constaterez combien la société calédonienne est pluriethnique, fière de ses métissages et de l'entrecroisement de ses cultures, issues du Pacifique, de l'Europe et de l'Asie.

Vous apprécierez la force de la coutume, qui structure la société kanak, et vous sentirez, autour de vous, la présence des ancêtres.

Vous appréhendez la complexité de notre histoire.

Vous serez marqués par la beauté de nos paysages, et par la qualité exceptionnelle de notre environnement naturel : la Nouvelle-Calédonie est un « hot spot » de la biodiversité comparable à Hawaï ou à Madagascar, et son lagon, le plus grand au monde, est en grande partie inscrit au patrimoine mondial de l'humanité.

Vous comprendrez aussi pourquoi les Calédoniens pensent que « *la terre est le ciment de l'âme* », et pourquoi nous nous apprêtons à adopter, pour devise du pays : « terre de parole, terre de partage », afin de traduire l'importance de l'enracinement à la terre, de rappeler que la parole est fondatrice de la société kanak et des accords politiques porteurs de paix, et enfin, par le mot « partage », d'affirmer tout à la fois la communauté de destin, la solidarité et l'ouverture au monde.

Vous remarquerez que notre population est jeune : 40% de la population est née après les Accords de Matignon, en 1988. Et donc, si l'on veut bien donner du temps au temps, l'invention du destin commun, portée par la génération d'aujourd'hui, ne connaîtra son plein épanouissement qu'avec la nouvelle génération à venir.

Vous verrez aussi les atouts exceptionnels dont dispose ce pays sur le plan économique, notamment à travers ses ressources en nickel : la Nouvelle-Calédonie en sera bientôt le second producteur mondial, et c'est là un formidable moteur de développement économique.

Vous serez aussi, certainement, frappés par la coexistence de marques d'opulence et de marques de sous-développement – c'est dans cette fracture que se joue, pour une large part, l'avenir de notre pays.

Au final, votre visite alimentera certainement avec pertinence votre analyse des enjeux de notre territoire, au regard des principes affirmés par l'article 73 de la charte des Nations-Unies et de la résolution 1541. Je suis donc sûr que ce séminaire contribuera à la qualité des travaux de la prochaine session du comité de décolonisation.

Je vous remercie de votre attention.